

Signature de la "Déclaration de Strasbourg", le 7 octobre par l'ARFE, la MOT et le CESCI à Strasbourg "Maintenir la coopération transfrontalière au cœur du projet européen"

L'Association des régions frontalières européennes (ARFE), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et le Central European Service for Cross-Border Initiatives (CESCI) se sont réunis le 7 octobre 2021 au Palais de l'Europe à Strasbourg afin de signer la "Déclaration de Strasbourg", en marge du séminaire de recherche "The model of the Franco-German border-Reconciliation, cooperation, integration", organisé par le réseau Jean Monnet FRONTTEM. Cette signature est placée sous les auspices du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe.

La pandémie sans précédent de COVID-19 qui s'est déclarée en 2020 a amené les gouvernements nationaux à appliquer des mesures par lesquelles ils comptaient protéger leurs citoyens contre le virus. Ces mesures ont été mises en œuvre sans coordination et ont eu des effets dévastateurs sur le principal acquis de l'UE: la libre circulation. Ces mesures ont également mis en lumière les besoins des citoyens frontaliers, dont beaucoup sont des travailleurs transfrontaliers, et ceux des services sanitaires et sociaux qui les emploient.

La Déclaration de Strasbourg vise à affirmer l'engagement de l'ARFE, de la MOT et du CESCI pour établir "une coopération toujours plus étroite afin de maintenir les acquis de la coopération transfrontalière le long des frontières intérieures et extérieures de l'UE et de faciliter leur développement futur", fondée notamment sur les expériences positives de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers (voir encadré).

► Pour télécharger la Déclaration de Strasbourg : [cliquez ici](#).

Aujourd'hui, ce sont 2 millions de travailleurs qui traversent chaque jour les frontières pour aller travailler. Alors que les territoires frontaliers représentent 40% du territoire de l'Union européenne, la crise sanitaire a révélé à quel point ces derniers étaient interdépendants. La fermeture brutale des frontières a mis en péril l'activité économique des régions transfrontalières et remis en cause la libre circulation à travers les frontières intérieures.

L'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers

Initiative lancée le 9 novembre 2020 par l'ARFE, la MOT et le CESCI, avec le soutien politique du Comité européen des Régions, l'Alliance plaide pour que les décisions européennes et nationales offrent davantage de ressources et de pouvoirs aux autorités frontalières, et leur permettent d'approfondir leur coopération au-delà des frontières nationales. Elle s'adresse aux autorités européennes et nationales. Plus d'infos : <https://cor.europa.eu/fr/engage/Pages/cross-border-alliance.aspx>

Contact MOT :

Domitille Ayral, Responsable Communication
+33 (0)1 55 80 56 86, domitille.ayral@mot.asso.fr